FORMULAIRE D'INSPECTION DE LOCAUX DESTINÉS AUX ALIMENTS

Nom de l'établissement : Cafétéria École Notre Dame
Exploitant : Region des Cafeteria communautaire
Adresse : 3960 Rte 115, Notre Dame, NB

Numéro de permis : 11-0090
Type: ☐ Classe 3 ☑ Classe 4 ☐ Classe 5
Catégorie : ☑ Périodique ☐ Réinspection ☐ Nouvelle licence ☐ Plainte ☐ Inspection de suivi pour maladie transmissible
Approvisionnement en eau : ☑ Privé ☐ Municipal

New Nouveau Brunswick

Élément N°	N.O.	S	I	Élément
1.0	**ALIMENTS**			
1.1		✓		Sources approuvées
1.2	✓			Achats et réception
1.3		✓		Étiquetage et contenants acceptables
2.0	**ENTREPOSAGE DES ALIMENTS**			
2.1		✓		Entreposage des aliments potentiellement dangereux
2.2		✓		Chambre de produits congelés
2.3		✓		Température d'entreposage frigorifique
2.4		✓		Méthodes d'entreposage frigorifique
2.5				Aire d'entreposage frigorifique
2.6		✓		Entreposage à sec
2.7	✓			Entreposage d'aliments pour le personnelle
3.0	**PRÉPARATION DES ALIMENTS**			
3.1	✓			Méthodes de décongélation
3.2		✓		Méthodes de cuisson
3.3	✓			Méthodes de conservation
3.4		✓		Méthodes de refroidissement
3.5	✓			Méthodes de réchauffage
3.6		✓		Méthodes de manipulation
4.0	**PRÉSENTATION ET SERVICE DES ALIMENTS**			
4.1		✓		Méthodes de présentation
4.2		✓		Préparation à l'avance
5.0	**TENUE DE DOSSIERS & RAPPEL**			
5.1				Tenue de dossiers
5.2				Rappel d'aliments
6.0	**PERSONNEL**			
6.1		✓		Connaissances établies
6.2		✓		Santé des employés
6.3		✓		Pratiques d'hygiène personnelle
7.0	**USTENSILES ET ÉQUIPEMENTS ALIMENTAIRES**			
7.1		✓		Équipement alimentaire – conception, construction, installation et entretien
7.2		✓		Surfaces de contact avec les aliments
7.3		✓		Lavage de la vaisselle à la machine
7.4	✓			Lavage manuel de la vaisselle
7.5		✓		Ustensiles de table et vaisselle
8.0	**NETTOYAGE ET DÉSINFECTION**			
8.1		✓		Nettoyage et désinfection
8.2		✓		Utilisation et entreposage des détergents et des produits chimiques
9.0	**INSTALLATIONS SANITAIRES**			
9.1		✓		Toilettes
9.2		✓		Lavabo(s)
10.0	**PLANCHERS, MURS ET PLAFONDS**			
10.1		✓		Planchers – construction et entretien
10.2		✓		Murs – construction et entretien
10.3		✓		Plafonds – construction et entretien
11.0	**APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ELIMINATION DES DÉCHETS**			
11.1		✓		Eau – qualité et quantité
11.2		✓		Évacuation et épuration des eaux usées
11.3		✓		Manutention des déchets solides
12.0	**ÉCLAIRAGE ET VENTILATION**			
12.1		✓		Éclairage
12.2		✓		Ventilation
13.0	**GÉNÉRAL**			
13.1		✓		Permis
13.2		✓		Contrôle des insectes et rongeurs
13.3	✓			Autres infractions / Risques

N. O. - Non observé; S - Satisfaisant; I - Insatisfaisant; MI - Infraction mineure; MA - Infraction majeure; CR - Infraction critique

Élément N°	MI	MA	CR	Remarques	Date de correction
2.4		✓		Les oeufs doivent être entreposé sans les aliment prêt à consommé.	Corrigé

☑ Vert ☐ Jaune pale ☐ Jaune foncé ☐ Rouge rayé ☐ Rouge

Date de l'inspection : 23 NOV 2020

Réinspection requise : ☐ Oui ☑ Non

Si oui, date :

Blanc– bureau; Jaune – exploitant; Bleu – à afficher

12/2013 révision